

Réf: Dossier 407749

Avis de constitution

SOCIETE « LES PLUMES D'AFRIQUE SARLU » en abrégé « LPA »

Siège ABIDJAN/BINGERVILLE GBAGBA EXTENSION
SAINT CYRILE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 15/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES PLUMES D'AFRIQUE SARLU »
en abrégé « LPA »

Objet : - VENTE DE MANUELS SCOLAIRE;
- IMPRESSION ET PHOTOCOPIE;
- EDITION ET COMMERCIALISATION DE LIVRES;
- PRESTATION DE SERVICES;
- REPRESENTATION COMMERCIALE;

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN/BINGERVILLE GBAGBA EXTENSION
SAINT CYRILE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M EKPAKPO AGBEKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05014 du 02/05/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27164/GTCA/RC/2025 du 02/05/2025

Pour Avis

Le CEPICI

